

## Formation en intervention structurée et individualisée en milieu scolaire - 2019

La Fédération québécoise de l'autisme (FQA) organise trois sessions d'une semaine intensive de formation sur l'intervention structurée et individualisée, deux à Montréal et une à St-Jérôme :

### **L'École Irénée-Lussier annexe Jeanne-Mance**

4240 rue de Bordeaux  
Montréal (Québec) H2H 1Z5

et

### **L'École Horizon-Soleil**

1155 avenue du Parc, St-Jérôme, J7Z 6X6

La formation de base sur l'intervention éducative en autisme s'inspire d'une approche qui a été conçue par Eric Schopler de l'Université de Caroline du Nord. Elle est coordonnée et animée par l'équipe de Nathalie Plante certifiée comme consultante avancée par l'équipe de TEACCH® en Caroline du Nord. Au cours de cette formation, les concepts suivants seront abordés : le trouble du spectre de l'autisme (TSA), le développement de la communication, de l'autonomie, des loisirs et de la socialisation, des stratégies d'interventions pour favoriser le plein potentiel des élèves autistes.

La formation comprend :

- Cinq jours de formation théorique et d'ateliers pratiques supervisés par des professionnels expérimentés travaillant tous en milieu scolaire auprès d'élèves autistes;
- Un livre d'accompagnement;
- Les repas du midi\* et les collations;
- Un certificat émis par la FQA.

**Coûts :** Parent/étudiant temps plein<sup>1</sup> : 690 \$  
Professionnel : 1290 \$

**Dates :** Montréal : du 24 au 28 juin 2019 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h)  
Montréal : du 1 au 5 juillet 2019 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h)  
St-Jérôme : du 24 au 28 juin 2019 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h)

### **PROCÉDURES POUR S'INSCRIRE :**

**Les inscriptions se feront par téléphone à partir du 17 avril, dès 9h00.**

Aucune réservation ne sera prise avant cette date,  
ni en personne, ni sur le répondeur.

Après vous être inscrits par téléphone, complétez le formulaire d'inscription et envoyez-le, accompagné de votre paiement, dans les **10 jours suivant votre réservation**, à la Fédération québécoise de l'autisme - 3396 rue Jean-Talon Est  
Montréal (QC) - H2A 1W8

**Votre inscription sera confirmée par courriel à la réception de ces deux documents.**

Pour information, communiquez avec nous au 514 270-7386 ou par courriel à [communication@autisme.qc.ca](mailto:communication@autisme.qc.ca)

<sup>1</sup> Les étudiants devront être en mesure de présenter à la FQA leur carte d'étudiant et une preuve de leur inscription à temps plein (emploi du temps de l'année, etc.) Pour pouvoir bénéficier du tarif de 690 \$, les étudiants devront prouver être encore aux études à temps plein à la rentrée de septembre 2019. Cinq places parent ou étudiant sont disponibles.

\* Dans la mesure du possible, nous essayerons d'accommoder vos restrictions alimentaires. Dans les semaines précédant la formation, vous recevrez un courriel confirmant notre capacité à vous accommoder.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom :

---

Prénom :

---

Adresse domicile:

---

Ville et code postal :

---

Téléphone :

---

Courriel :

---

Établissement (lieu de travail) :

---

Statut professionnel : enseignant, éducateur, psychologue, autre (à spécifier) :

---

Restrictions alimentaires\* :  oui (précisez)

Non

---

**Cochez votre choix** (doit être identique à celui mentionné lors de l'inscription téléphonique)

MONTRÉAL du 24 au 28 juin 2019

ST-JÉRÔME du 24 au 28 juin 2019

MONTRÉAL du 1 au 5 juillet 2019

---

**Situation et paiement** (doit être identique à celui mentionné lors de l'inscription téléphonique)

Parent ou étudiant à temps plein : 690 \$

Professionnel : 1 290 \$

### Important :

Le chèque doit être à l'ordre de la FQA, **daté du 1<sup>er</sup> juin 2019** et envoyé dans les **10 jours suivant votre réservation** à l'adresse suivante **avec le formulaire** :

Fédération québécoise de l'autisme  
3396 rue Jean-Talon Est  
Montréal (QC) H2A 1W8

### En cas d'annulation :

Si la **formation n'est pas complète au 14 juin**, elle sera annulée. Dans ce cas, votre paiement sera remboursé au complet.

Si vous annulez une inscription dans les deux semaines avant le début de la formation, vous obtiendrez un remboursement à 95 %. Si vous annulez une inscription la veille (jour ouvrable) ou le 1<sup>er</sup> jour de la formation, il n'y aura aucun remboursement.

\* Dans la mesure du possible, nous essayerons d'accommoder vos restrictions alimentaires. Dans les semaines précédant la formation, vous recevrez un courriel confirmant notre capacité à vous accommoder.